Quarantième Année — N° 163 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES MERCREDI 12 JUIN 1895.

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING. . . . Trois mois. . . 13 fr. 50. . . Six mois . . 26 fr. . Un an. . . 50 fr.
NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . . Trois mois. . . 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Poutrains, 42
Directeur-Propriétaire : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. — à PARIS chez MM. Havas, Laffite et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre Dame-des-Victoires, 28. — à BRUXELLES, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 11 JUIN 1895

INTERPELLATION
A LA CHAMBRE
sur la politique extérieure

Paris, 10 juin. — Contrairement à ce qu'on pouvait supposer, les couloirs sont calmes. Point de ces conversations animées, de ces groupes mystérieux qu'on remarque dans les grandes journées, point de fièvre, point d'agitation. On parle plus du Grand-Prix que de l'interpellation qui va être discutée, et l'entrée de M. Hanotaux fait moins sensation que celle de M. Edmond Blanc.

M. Rouanet passe, on l'entoure, mais il prend un de ces airs sybilliens qu'il parait affectionner maintenant et se dérobe à toute interview.

On croit communément au vote de l'ordre du jour pur et simple, malgré un grand nombre d'abstentions.

Par contre, aux abords du Palais-Bourbon, c'est l'aspect des grands jours. On sait quelle curiosité provoqua l'annonce de ce débat parmi les amateurs d'émotion parlementaire; la questure n'avait jamais vu pareille avalanche de demandes. On sent que cette discussion, par sa nature même, est de celles qui passionnent le public et qui soulèvent son émotion. Aussi le nombre des curieux était-il grand devant les grilles du Palais. On y distingue même des uniformes d'officiers et de polytechniciens.

Beaucoup sont venus dans l'espoir tenace d'obtenir place dans les tribunes, d'autres sont mus simplement par ce besoin de la foule de regarder un mur derrière lequel il se passe quelque chose.

Dans la salle, ainsi qu'il fallait s'y attendre, bien avant l'heure de la séance, les tribunes sont archipleines. Les dames sont en majorité et les toilettes claires dominent. Toutes ont apporté comme au spectacle leur lorgnette et leur éventail.

Dans l'hémicycle, l'animation est faible. Quelques députés causent, on parait se réserver. MM. Hanotaux, d'un côté, et Millerand, de l'autre, causent au fauteuil à M. Brisson.

Dans la tribune diplomatique se trouvent M. Leon y Castillo, ambassadeur d'Espagne, et trois autres attachés étrangers.

LA SÉANCE

La séance est ouverte à deux heures sous la présidence de M. Brisson.

LES UNIVERSITÉS

La Chambre prend en considération une proposition de M. Vigné ayant pour objet la constitution des universités.

L'INTERPELLATION

M. le Président. — L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de MM. Rouanet et Millerand sur l'accord intervenu entre la Russie, l'Allemagne et la France au sujet du traité sino-japonais et de l'interpellation de M. Le Senne au sujet de la présence de notre escadre à l'inauguration du canal de Kiel. La parole est à M. Millerand.

Les députés restés dans l'hémicycle regagnent leurs places. Un grand mouvement d'attention se produit dans les tribunes; au banc des ministres se trouvent MM. Ribot, Hanotaux et Besnard.

Discours de M. Millerand

M. Millerand. — Je ne prends pas la parole devant la Chambre comme député de l'opposition désireux de faire échec au ministère; c'est comme Français que je crois devoir convier d'autres Français à examiner quelle est la meilleure politique à suivre au dehors et la plus conforme à la dignité et aux intérêts de la France.

Si notre diplomatie est intervenue vis-à-vis du Japon, c'est, paraît-il, parce que les intérêts que nous avons au Tonkin ne nous permettaient pas de laisser porter atteinte à l'intégrité de la Chine.

Ce n'est certainement là qu'un prétexte; en réalité, tout le monde sait que, depuis 1894, une entente est intervenue entre la France et la Russie sur les conditions de laquelle le Parlement n'a pas a eu à s'expliquer officiellement.

En l'absence des Chambres, le gouvernement n'a pas cru pouvoir prendre la responsabilité de laisser une autre puissance substituer ses bons offices aux nôtres vis-à-vis de la Russie. Il a avisé la Russie qu'elle pouvait compter sur son concours. A la même heure, l'Allemagne faisait parvenir à la Russie les mêmes assurances. Ainsi s'est nouée l'entente qui nous a menés au Japon.

Qu'arrivera-t-il si l'indemnité consentie par le Japon aux puissances intéressées n'est pas versée dans les délais prescrits ? Si la Russie, si l'Allemagne ont exigé des compensations et fixé leur part, qu'a fait la France?

L'action commune dont il s'agit a souligné solidement l'acceptation antérieure du gouvernement à participer aux fêtes de Kiel. (Sensation).

Cette acceptation n'avait pas été sans susciter en France une certaine surprise et une certaine émotion. On pouvait éviter courtoisement l'invitation, puisqu'il s'agissait d'une fête; on pouvait d'ailleurs invoquer un précédent, le gouvernement impérial allemand ayant refusé de participer en 1889 à la commémoration pacifique du centenaire de notre Révolution.

N'y avait-il pas lieu de s'étonner de voir la France refuser d'aller sur un territoire ravi à un peuple vaincu, fêter l'inauguration d'un canal dont l'ouverture seule est une menace tournée contre nous. (Applaudissements à gauche et sur les bancs socialistes).

Notre politique extérieure s'est trouvée, de ce fait, modifiée dans son orientation. L'empereur d'Allemagne s'est appliqué à se rapprocher de nous, saisissant toutes les occasions d'endormir notre méfiance et notre hostilité. Notre présence à Kiel est le plus éclatant succès de cette politique qui a pour but de faire accepter le fait accompli.

De ce fait est sorti l'impression qu'à côté de l'entente franco-russe, il y a une entente franco-allemande. Il y a des hommes patriotes qui ont suivi les conseils de Bismarck en faisant de l'expansion coloniale. Il en est d'autres qui, non moins patriotes, ne pensent pas ainsi.

Avons-nous eu raison d'obéir aux suggestions de Bismarck ?

Le jour du péril continental venu, on pourra regretter les millions et les hommes semés avec une prodigalité imprévoyante aux quatre coins du monde. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

Mais la mémoire de l'iniquité subie et des devoirs qu'elle nous impose nous restait, et il est permis de penser qu'elle nous reste encore.

Encore faut-il que nous ne permettions à personne de pouvoir se tromper sur nos intentions et notre volonté. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

Nous croyons, d'autre part, qu'on ne peut oublier et que nous ne pouvons renoncer à nos espérances. (Longs applaudissements sur presque tous les bancs. Sensation prolongée.)

La France veut la paix, elle y est passionnément attachée, mais, dans la paix elle-même, il est possible, par notre sagesse, de hâter le moment des réparations nécessaires auxquelles travaillent pour nous et le temps et la justice immanente des choses. (Nouvelle salve d'applaudissements).

Nous sommes épris de réformes sociales; aussi nous ne voulons pas la guerre, car nous considérons qu'elle serait le plus terrible des fléaux. Mais, pendant la paix, nous avons le devoir de nous préoccuper de l'honneur de notre pays.

En décembre 1870, Gambetta, qui fut jusqu'à sa mort comme l'incarnation des souvenirs et des espérances des provinces perdues, faisait adresser aux socialistes allemands qui, en pleine guerre, n'avaient pas craint de protester contre le crime commis contre nous, une lettre pour les féliciter de leur courage au milieu de tant de défaillances. (Applaudissements sur divers bancs.)

Cette lettre est bonne à rappeler au lendemain du jour où le gouvernement français n'a pas craint de livrer à M. Crispi des socialistes italiens. (Très bien à gauche. Exclamations au centre.)

Il y a danger de mécontenter le peuple et à exciter ses colères : il pourrait se livrer à des manifestations dangereuses qu'on ne pourrait réprimer. (Applaudissements sur les bancs socialistes et à l'extrême gauche.)

Pour assurer le maintien de la paix, il faut s'écarter avec un égal souci et d'une politique de provocation et d'une politique de résignation non moins redoutable.

J'exprime l'espoir que cette discussion se terminera par une manifestation unanime qui sera pour le dedans et le dehors et un avertissement et une leçon. (Applaudissements sur les bancs de l'extrême gauche.)

Discours de M. Le Senne

M. Le Senne. — Je m'associe aux déclarations faites par M. Millerand au début de son discours.

J'avais demandé à M. le ministre des affaires étrangères de faire connaître les raisons qui avaient déterminé le gouvernement à envoyer notre escadre dans les eaux du canal de Kiel.

Le 31 mai dernier, répondant à une interpellation, M. le ministre s'est contenté de dire qu'il n'y avait pas dans sa pensée l'idée d'une orientation de politique nouvelle et qu'il ne fallait voir dans l'affaire de Kiel qu'un acte de politesse internationale.

Mais, au lendemain de 1870, il est difficile de comprendre qu'il puisse suffire d'une invitation de l'Allemagne pour que nous fassions bon marché de nos souvenirs patriotiques, alors que l'Allemagne, comme on l'a rappelé, a refusé de s'associer en 1889 à la fête de la paix et de l'industrie que la France célébrait.

La Chambre a le droit de demander au gouvernement quelles sont les instructions qu'il a données à l'ambassadeur de France en Allemagne. Elle a le droit de lui demander comment il n'a pas compris qu'il avait imposé une cruelle douleur aux braves marins qui seront obligés d'arborer au mât de leur navire le drapeau allemand de 1870. (Applaudissements sur divers bancs).

Discours de M. Ernest Roche

M. Ernest Roche (mouvement d'attention). — Je ne puis croire qu'en envoyant les marins français participer aux fêtes de Kiel, le gouvernement ait réfléchi aux conséquences de cet acte. On nous dit que nous allons à Kiel par simple politesse. Or, après que notre ennemi nous a pillé, volé, assassiné, il suffit qu'on nous fasse signe pour que nous acceptions une invitation humiliante. (Applaudissements sur les bancs socialistes).

Les journaux officieux prétendent que le refus d'aller à Kiel aurait pu être la préface d'un conflit.

Ainsi, après tant de sacrifices, la France en serait réduite à ne pas pouvoir décliner cette invitation qui, je le répète, est humiliante.

L'Allemagne a refusé de prendre part à notre Exposition, et la France serait obligée d'assister à l'inauguration d'un canal maritime, destiné à augmenter la puissance de nos ennemis !

Nous n'avons qu'à refuser sous prétexte de deuil, le deuil de nos provinces perdues, de nos industries râlant par suite du traité de Francfort. (Applaudissements).

On a compromis la dignité de la France inutilement. Les conséquences de l'acte qu'on va accomplir sont de deux sortes : ou la paix avec renoncement à nos provinces, ou la guerre soudaine, subite, à la merci d'un incident fortuit.

Mais, après la visite de l'escadre française, il y aura la visite de l'escadre allemande à Cherbourg ou à Brest. C'est l'éponge passée sur un cuisant souvenir de nos chères espérances.

Restent les incidents parmi les officiers et les soldats qu'on envoie à Kiel. Il n'y en a peut-être pas de prêts au sacrifice qu'on leur demande.

Le parti auquel j'appartiens ne peut accepter l'aventure qu'on se propose. Je dépose l'ordre du jour suivant.

M. le Président. — Je vous prie de remettre votre ordre du jour.

M. Castelin. — Je demande la parole pour un rappel au règlement.

DISCOURS DE M. HANOTAUX
Ministre des affaires étrangères

M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères. — Le gouvernement avait accepté un débat général sur sa politique extérieure. Il s'attendait à ce qu'on vînt indiquer quelle conduite aurait dû lui inspirer une entente plus avisée des intérêts du pays.

Les orateurs qui ont pris la parole se sont contentés de critiquer certains actes particuliers.

M. Flourens. — Je demande la parole.

M. le ministre des affaires étrangères. — Ils ont prétendu qu'une évolution s'était produite dans la politique du gouvernement; cette évolution n'existe pas. La politique de la France a poursuivi le relèvement du pays, non par l'isolement, mais par des ententes, par des alliances qui ont donné leurs fruits. (Vifs applaudissements).

M. Goblet. — Je demande la parole.

M. le ministre. — C'est la politique de la France depuis 1871. Est-ce là une politique de résignation ? Qui oserait le dire ?

M. Chauvin. — Vous lisez !

M. le ministre. — La Chambre comprendra que je ne suis pas venu aujourd'hui ici pour me livrer à des exercices d'improvisation. (Vifs applaudissements).

M. Michelin, qui interrompt, est rappelé à l'ordre.

M. le ministre. — Je ne m'illusionne pas sur la part de justice qu'un gouvernement peut attendre de ses adversaires politiques.

Dans une circonstance récente, l'opposition, en dehors du Parlement, s'est exprimé dans des termes tendant à faire croire que la mesure et le tact étaient bannis des discussions politiques. (Réclamations à gauche.)

C'était en 1890. La France était invitée à prendre part à la conférence sur les questions internationales ouvrières. La Chambre se souvient encore des attaques dont le gouvernement a été l'objet à cette occasion. La mission française alla à Berlin et, en dépit des pronostics fâcheux, elle revint en France sans que rien ne fût compromis, ni de nos intérêts, ni de nos droits, ni de notre dignité.

Aujourd'hui, il s'agit encore d'une invitation. Une politesse : la France répond par une politesse. Nos marins vont à Kiel représenter une France libre et forte qui ne craint aucune comparaison et ne désavoue aucun souvenir. Ce que nous poursuivons, ce qui est notre devoir, c'est de garder la dignité de la France, c'est de la faire entrer dans le concert européen et affirmer que son existence est nécessaire à l'équilibre européen et à celui du monde. (Triple salve d'applaudissements de presque toute la Chambre. Exclamations sur les bancs des socialistes.)

M. Michelin (s'adressant au centre). — Allemands !

M. Coutant (au centre). — Vous n'êtes pas difficiles.

Cris au centre. — Et la Commune !

M. Delombre. — Nous sommes des patriotes.

L'agitation est très vive. M. Millerand parle quelques instants au milieu du bruit ; les socialistes l'applaudissent.

M. le ministre des affaires étrangères. — On a critiqué l'intervention de la France dans la question sino-japonaise : la France n'a pas voulu laisser la Russie aux prises avec des difficultés qui auraient pesé sur sa politique générale; elle n'a pas voulu se dérober, par une abstention inexplicable, à l'appui qu'on lui demandait (applaudissements); elle est et demeure fidèle à ses alliances. (Vifs applaudissements). Aussi, nous avons écrit à notre ambassadeur à Pékin qu'avant toutes choses nous nous préoccupions de la considération de nos alliances.

M. Jaurès. — La Russie avant, la France après. (Appl. sur les bancs socialistes).

M. le ministre. — Nous croyons avoir été d'accord avec les sentiments de la France. (Exclamations sur les bancs socialistes).

M. Chauvin. — Non, non !

M. le ministre des affaires étrangères. — D'ailleurs, la France avait intérêt à éviter en Extrême-Orient la création de foyers permanents d'agitation redoutable ; elle a prêté à la Russie le concours qu'on attendait d'elle sans toucher aux bons rapports qu'elle a avec le Japon.

On parle de politique de résignation : c'est au nom de cette politique qu'on accusa Gambetta de pousser le pays dans une aventure quand il voulait régler la question d'Egypte. (Vifs applaudissements.) Cet exemple mémorable a servi au Parlement et au pays. Aujourd'hui, il n'y a aucune question importante qui se règle en Europe sans que l'avis de la France ne soit demandé. (Très bien, très bien.)

Mais le gouvernement ne puise sa force que dans le Parlement : C'est à lui qu'il demande la confiance pour accomplir les grandes tâches qu'il lui reste à remplir. Nous avons la conscience d'avoir rempli notre devoir et le pays nous a déjà donné son approbation. (Double salve d'applaudissements).

Discours de M. Flourens

M. Flourens. — Toutes les assemblées délibérantes qui se sont succédé depuis 1870 ont observé en matière de politique extérieure une prudence et une réserve que personne ne peut nier. Je demande à la Chambre actuelle de se départir de cette tradition. Il me semble qu'il y a dans le gouvernement certaines irrésolutions de nature à faire perdre à la France le résultat d'un trésor accumulé par 25 ans de sagesse continue. (Mouvements divers).

Sans consulter personne, il a décidé d'envoyer une escadre à Kiel : il prétend faire un acte de politesse sans conséquence. Cette prétention est inadmissible.

Dans la question sino-japonaise, nous devons essayer de nous rattacher les Japonais; au lieu de cela, le cabinet a fait une politique qui a servi les intérêts de l'Allemagne et ceux de la Russie; mais il a complètement oublié ceux du pays.

Si au moins il avait obtenu des compensations : s'il avait obtenu que lorsque la question des provinces annexées se posera devant l'Europe, la Russie assurerait à la France son appui moral et matériel. Mais ce n'est pas ainsi que le gouvernement a agi; il a préféré assurer l'intégrité de l'empire chinois.

Si la Russie a besoin du concours de la France en Extrême-Orient, il faut le lui donner, mais à la condition qu'on ne laissera pas nos frontières de l'Est ouvertes à une invasion.

Il y a une portion de l'empire ottoman qui rentre dans la sphère d'action de la France. Pourquoi la Russie ne nous rendrait-elle pas en Egypte le service qu'on lui a rendu en Arménie ? (Applaudissements sur quelques bancs.)

Pourquoi nous ériger en gardiens de l'intégrité de l'empire chinois ? Nous avons assez d'être les gardiens de l'empire ottoman, dont nous nous acquittons si mal, puisque nous laissons l'Angleterre et l'Italie dépecer une partie de l'Afrique. (Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.)

Si nous avions obtenu des compensations, nos marins auraient dû aller à Kiel avec dignité. Comment voulez-vous que le pays comprenne la pensée qui vous fait élever un monument aux soldats de 1870, alors que l'on n'y avait jamais songé; il ne peut le comprendre que comme une contre-partie du voyage de Kiel.

On ajoute que le gouvernement a l'intention d'interdire de déposer le jour des fêtes de Kiel, au pied de la statue de Strasbourg, quelques couronnes : c'est de l'incohérence. Le pays perçoit seulement que la direction de ses affaires manque de fermeté et les incohérences de cette politique méritaient d'être signalées. (Applaudissements sur quelques bancs.)

Discours de M. Goblet

M. Goblet. — Les questions soulevées à cette tribune sont des plus graves et des plus délicates. Aussi, jusqu'ici, nous étions-nous tenus sur la réserve; mais, après les explications du gouvernement et devant leur insuffisance, nous croyons aujourd'hui devoir en sortir. L'envoi de notre escadre à Kiel a froissé le sentiment national. Le gouvernement a cru devoir prendre cette décision en dehors du Parlement; nous lui en laissons toute la responsabilité.

Le pays a payé au conflit sino-japonais : nous y sommes intervenus surtout pour seconder l'action de la Russie et cimenter notre alliance avec elle. Le Japon a cédé en ce sens qu'il a déclaré ne pas avoir l'intention de conserver indéfiniment les provinces conquises ; or, il les occupe encore et nous ne savons quand il en sortira. (Très bien à gauche.)

Nous ne savons pas davantage à quel moment sera payée l'indemnité promise. En somme, nous ne voyons pas très bien quel a été le résultat de notre intervention ni exactement où l'on nous mène. Par contre, pour la première fois dans cette question d'Extrême-Orient, vous nous avez mis en contact avec l'Allemagne ; elle a aussitôt profité de l'occasion ; on a donc pu croire à ce moment-là qu'il y avait quelque chose de changé dans la politique française. (Très bien à gauche).

M. le ministre des affaires étrangères nous a dit qu'elle était toujours la même : mais quelle est-elle ? Il est impossible de le connaître après ses explications. Où en sont nos relations avec la Russie ? Après 1889, elles sont devenues plus étroites; cette entente nous a été profitable, nous en sommes reconnaissants à la Russie; mais elle était unique et n'était pas pour exercer, le cas échéant, une action effective. Pour la première fois aujourd'hui on a parlé d'alliance : s'il y en a une qu'on le dise. (Appl. à l'extrême-gauche).

S'il y a un traité, publiez-le, la France est assez forte à cette heure pour connaître la vérité.

M. Ribot, président du conseil. — Le gouvernement n'a rien à publier. (Applaudissements au centre.)

M. Goblet. — L'Allemagne a-t-elle hésité à publier le traité de la triplice.

M. le Président du Conseil. — Il ne l'a jamais été.

M. Goblet. — La paix est le premier besoin du monde; mais est-ce la paix que cet état d'attente où les nations s'observent les armes chargées. (Très bien à gauche.)

Aucune pensée de revanche n'est dans mon esprit. (Murmures sur divers bancs). Un peuple n'a pas le droit de se plaindre d'avoir été vaincu, surtout quand il a provoqué la guerre sans l'avoir préparée : il paie sa faute. (Protestations à droite. Applaudissements à gauche).

Mais ce qui constitue un grief c'est le droit violé, ce sont les populations arrachées à la Patrie par la force. (Applaudissements). Tant que cette question ne sera pas réglée, nous vivrons dans des rapports courtois avec nos vainqueurs, mais l'opinion publique ne comprendra jamais un rapprochement avec eux. (Nouveaux applaudissements à gauche.)

Depuis quelques années, on a inauguré une politique d'expansion coloniale : c'est une politique d'aventure, qui a pour but de nous faire perdre de vue des questions capitales; elle nous donne l'apparence de les oublier.

M. Turrel. — Il fallait exposer vos idées quand vous étiez ministre.

M. Goblet. — Avant de s'occuper de la Chine et de l'Arménie, on ferait mieux de s'occuper de l'Europe, et notamment de la Méditerranée. Si le cabinet ne s'explique pas plus nettement sur ses vues et ses desseins, je déposerai un ordre du jour de réserve pour l'avenir. (Applaudissements à gauche).

Discours du Président du Conseil

M. Ribot, président du conseil (mouvement d'attention). — Le gouvernement ne se plaint pas qu'on lui demande des explications : profondément pénétré de son devoir et soucieux avant tout de l'intérêt du pays, il ne cherchera jamais à se dégager en risquant d'y porter atteinte.

Que reproche-t-on au gouvernement d'être intervenu dans le conflit sino-japonais ? Fallait-il donc rester dans l'inaction, laisser l'Allemagne et la Russie agir seules ? Cette abstention n'eut été ni digne ni fière.

M. Goblet. — Je ne comprends pas que la France ait une action commune en Extrême-Orient et paraisse oublier d'autres questions en Europe.

M. le président du conseil. — Si le gouvernement s'était cantonné dans l'abstention, il aurait mérité des reproches plus graves. (Marques d'approbation au centre). J'estime qu'il a eu raison et défie qu'on soutienne le contraire à la tribune.

Contestera-t-on à la France, parce qu'elle est une démocratie, un gouvernement d'opinion, le droit d'avoir une politique générale étrangère ? Le cabinet reste fidèle à cette politique où la France a déjà trouvé une sécurité, une dignité que personne ne contestera. (Très bien au centre).

Les socialistes interrompent violemment. MM. Chauvin et Coutant, debout, vociferent.

M. Rouanet. — Vous mettez la France aux pieds du tsar.

M. le Président. — Je vous rappelle à l'ordre. (Agitation.

L'ALLIANCE FRANCO-RUSSE

M. Ribot, président du conseil. — Nous avons allié les intérêts de la France à ceux d'une autre nation dans l'intérêt supérieur de la paix et de l'équilibre en Europe, et, s'il n'y a rien de changé dans le but de notre politique, il y a cependant quelque chose de changé dans notre situation depuis 1891.

Vous avez été, M. Goblet, ministre des affaires étrangères en temps difficiles ; j'ai toujours rendu hommage à mes prédécesseurs et à leur patriotisme ; mais je puis bien dire que quand vous étiez ministre vous n'avez pas eu pour le règlement de certaines affaires les mêmes sécurités que nous avons trouvées dans cette alliance qui est et doit rester notre force. (Applaudissements.)

J'ajoute que cette politique n'a pas été ratifiée seulement par les Chambres, mais par le sentiment unanime du pays. (Très bien).

Voilà les déclarations que j'avais à faire. Qu'au nom d'une certaine opposition on veuille nous contraindre à dire plus : nous ne le dirons pas. Les intérêts du pays passent avant l'intérêt d'un ministère, quel qu'il soit.

On n'est digne d'être un homme public qu'à la condition de mettre sous ses pieds certaines attaques. Nous avons le courage de notre politique. Que ceux qui ne l'approuvent pas ne se bornent pas à le dire, mais prennent la responsabilité d'en suivre une autre et nous disent laquelle. (Applaudissements au centre et sur divers autres bancs.)

M. Chauvin. — Nous n'irons pas à Kiel.

M. le président du conseil, s'adressant à M. Flourens. — Un ancien ministre est venu tout à l'heure accuser notre politique d'incohérence : je pourrais aussi critiquer certains de ses actes, mais cela est indigne de moi (sensation); mais s'il ne comprend pas qu'on peut conserver au cœur tous les souvenirs et toutes les espérances, tout en remplissant en pleine paix un devoir de courtoisie internationale ; s'il ne comprend pas que l'accomplissement de ce devoir n'implique aucun abandon : *Eh bien!* véritablement, je le plains. (Très bien sur divers bancs.)

LA QUESTION DE CONFIANCE

M. le président du conseil. — Je le répète, nous croyons avoir fait notre devoir, avoir agi dans l'intérêt supérieur de la France. Si ces explications ne suffisent pas à la Chambre, qu'elle le dise nettement, nous ne pouvons lui en donner d'autres ! (Vifs applaudissements au centre).

M. Goblet. — M. le président du conseil m'a mis en demeure de lui succéder au pouvoir. Je n'ai rien dit qui justifiât cette sommation. (Rires.) Le gouvernement s'est borné à invoquer l'intérêt général de la France : cet intérêt qui a dicté sa politique il ne l'a pas défini, ne l'a pas fait connaître. (Très bien à l'extrême-gauche.)

La clôture de la discussion générale est prononcée.

LES ORDRES DU JOUR :

M. le Président. — J'ai reçu huit ordres du jour : 1° de MM. Millerand et Rouanet; 2° de M. Le Senne; 3° de M. Ernest Roche ; 4° de MM. de Baudry d'Asson et d'Hugues; 5° de M. Goblet; 6° de M. Cazenove de Pradine ; 7° de M. Dejeante; 8. de M. Trélat.

M. Julien Dumas. — Je demande l'ordre du jour pur et simple.

M. le président du conseil, de sa place. — Le gouvernement aurait accepté l'ordre du jour pur et simple s'il avait eu la signification d'un sentiment unanime de patriotisme; mais après le débat qui a eu lieu le gouvernement a besoin de savoir s'il a l'autorité morale qui lui est nécessaire. Je demande l'ordre du jour de M. Trélat qui approuve les déclarations du gouvernement. (Applaudissements).

M. Rouanet. — Nous sommes aussi patriotes que vous.

M. Julien Dumas. — Le gouvernement a décidé seul la visite à Kiel, je ne blâme pas le gouvernement de l'avoir fait, mais je ne puis non plus l'approuver. Le silence est la seule attitude qui convienne, c'est-à-dire l'ordre du jour pur et simple. (Applaudissements sur divers bancs).

Déclarations de M. de Cazenove de Pradines

M. de Cazenove de Pradines. — J'ai déposé un ordre du jour disant : « La Chambre, fidèle au deuil et aux espérances du pays, passe à l'ordre du jour. » Nous n'avons pas oublié nos malheurs : nous ne voulons pas, nous ne pouvons pas en être consolés, et le royaliste qui vous parle ne peut croire que la France républicaine en soit réduite à ne plus pouvoir porter le deuil de ses provinces absentes et de ses soldats morts pour le drapeau. Telle est la signification de mon ordre du jour qu'il serait superflu de développer davantage.

Déclaration de Mgr d'Hulst

Mgr d'Hulst. — Je suis condamné à voter l'ordre du jour accepté par le gouvernement.

M. de Baudry d'Asson. — Donnez-lui votre absolution, monseigneur.

Mgr d'Hulst. — Dans cette question où le patriotisme est engagé, nous sommes unanimes dans le sentiment et profondément divisés dans l'action. Je sens le besoin d'expliquer pourquoi je me sépare de mes meilleurs amis. J'aurais voté l'ordre du jour pur et simple s'il eut été accepté par le gouvernement : c'était la conclusion convenable d'un débat qui n'aurait pas dû être soulevé.

Je tiens à dire que mon vote n'aura pas la portée d'un vote de confiance ; je n'ai pas confiance dans le cabinet, son sort m'est profondément indifférent : je le verrais tomber sans regret comme je verrais arriver sans espoir celui probablement qui succéderait ; mais cette fois le gouvernement me paraît avoir suivi la seule politique conforme aux intérêts et à la dignité du pays.

Tout à l'heure, M. Goblet demandait qu'on définît cette politique, je n'ai pas qualité pour la définir au nom de M. Ribot, mais en mon nom, je la définirais ainsi : « Penser toujours à la lutte, nous y préparer toujours; mais en attendant qu'elle éclate, faire en Europe et dans le monde ce qui nous paraît utile à la France, exactement comme si nous n'avions pas perdu deux provinces. » Ce n'est pas cela qui nous empêchera de les reprendre, au contraire.

Voilà la politique que j'approuve, et quoique ce soit celle du cabinet, je la soutiendrai.

L'ordre du jour pur et simple repoussé

On vote sur l'ordre du jour pur et simple; l'extrême gauche et le groupe Millerand se consultent et finissent par voter bien.

Votants	514
Majorité absolue	258
Pour	120
Contre	394

M. le président. — Je mets aux voix l'ordre du jour de M. Millerand, ainsi conçu :

«La Chambre résolue à maintenir au dehors une politique nettement pacifique conforme aux traditions de la démocratie, respectueuse des intérêts et de la dignité de la France républicaine, passe à l'ordre du jour.»

M. le président du conseil. — Je demande à la Chambre de ne pas voter la priorité.

A la majorité de 364 voix contre 101 sur 462 votants, la priorité est repoussée.

La Chambre repousse également la priorité pour l'ordre du jour de M. Le Senne.

Vote de l'ordre du jour de confiance

M. le Président. — Je mets aux voix l'ordre du jour de M. Trélat ainsi conçu :

«La Chambre, approuvant les déclarations du gouvernement, passe à l'ordre du jour. »

Votants	467
Majorité absolue	234
Pour	368
Contre	105

L'ordre du jour de M. Trélat est adopté.

La prochaine séance est fixée à demain.

La séance est levée à 6 h. 10.

L'interpellation sur la politique étrangère
Impressions de séance

Paris, 10 juin. — Ce sont ceux qui estimaient que le gouvernement sortirait fortifié de l'épreuve qui ont eu raison : le cabinet, malgré les nombreuses abstentions qui se sont produites, a réuni une grosse majorité.

Evidemment la Chambre avait son siège fait d'avance. L'accueil qui a été fait au discours de M. Millerand, si habilement modéré, si insinuant pourtant, en est une preuve.

Le gouvernement a profité de cette disposition : il était, il y a quelques jours, prêt à accepter une victoire incomplète, à se contenter du vote pur et simple ; les circonstances l'ont rendu plus exigeant, il a voulu une victoire indiscutable, il lui fallait pour cela un ordre du jour de confiance, il l'a eu.

Le fait saillant de la journée a été la constatation officielle à la face du pays d'une alliance franco-russe.

BOURSE DE PARIS DU 11 JUIN

Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Terme	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt
102 57	3 0/0	..	..	102 60	102 60	102 55
107 50	3 1/2 0/0	..	..	107 60	107 60	107 65
3565 ..	Banq. de France	..	..	3565 ..	3580 ..	3580 ..
.. ..	B. d'Escompte	..	..	.. ..	.. ..	.. ..
817 ..	Banq. de Paris	..	..	813 ..	817 ..	813 ..
903 ..	Crédit Foncier	..	..	903 ..	903 ..	903 ..
823 ..	Créd. Lyonnais	..	..	822 ..	824 ..	820 ..
.. ..	Crédit Mobilier	..	..	.. ..	.. ..	.. ..
1570 ..	Lyon	..	..	1570 ..	1570 ..	1572 ..
1831 ..	Nord	..	..	1835 ..	1847 ..	1847 ..
.. ..	Panama	..	..	.. ..	.. ..	.. ..
3215 ..	Suez	..	..	3214 ..	32 8 ..	3221 ..
68 7/8	Extérieure	..	..	67 5/8	67 3/4	66 3/4
89 15	Italien	..	..	89 35	89 30	89 85
23 1/2	Portugais	..	..	23 11/16	23 9/16	23 9/16
104 3/8	Hongrois	..	..	104 7/16	104 5/16	104 1/4
521 25	Egypte	..	..	530 ..	523 12	522 0
25 80	Turc	..	..	25 80	25 72	25 77
745 ..	Banq. Ottomane	..	..	745 62	735 ..	735 ..
159 37	Lots turcs	..	..	161 56	155 75	155 ..
103 57	Russe consolidé	..	..	103 90	102 75	102 75
92 95	Russe nouveau	..	..	93 15	93 15	92 95
68 15	Russe Orient	..	..	68 30	68 10	68 10
933 ..	Autrichiens	..	..	943 ..	943 ..	943 ..
241 ..	Lombards	..	..	246 ..	245 ..	243 ..
84 ..	Nord Espagne	..	..	85 ..	85 ..	82 ..
441 ..	Saragosse	..	..	440 ..	439 ..	437 ..
657 ..	Méridionaux	..	..	657 ..	646 ..	643 ..
438 75	Rio-Tinto	..	..	442 50	443 15	440 ..
121 25	Tharsis	..	..	120 62	120 ..	120 ..
204 87	Alpines	..	..	209 37	208 47	209 37
101 ..	Câbles	..	..	97 ..	.. ..	100 ..
602 ..	Impérial	..	..	600 ..	.. ..	601 ..
578 ..	Dynamite	..	..	572 ..	.. ..	567 ..
66 ..	Mobilier espag.	..	..	.. ..	.. ..	.. ..
494 06	Tabacs turcs	..	..	492 50	488 12	487 50
.. ..	Roubaix-T. 1893	..	..	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Ponc. d'Autriche	..	..	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	3 0/0 nouveau	..	..	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Métaux	..	..	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Consolidés	..	..	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Russe 1880	..	..	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Gaz	..	..	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Lyon (obligat.)	..	..	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Midi	..	..	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Nord (obligat.)	..	..	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Orléans	..	..	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Ouest	..	..	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Anglais	..	..	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Autriche or	..	..	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Belge 3 0/0	..	..	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Ville d'Amiens	..	..	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Lille 1860	..	..	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Lille 1862	..	..	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Ville de Lyon	..	..	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	V. de Roubaix	..	..	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Fives-Lille (act)	..	..	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Téléphone	..	..	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Voitures 4 0/0	..	..	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Suez (obligat.)	..	..	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Cacérès	..	..	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Asturies	..	..	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Foncière 1883	..	..	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Rente Foncière	..	..	.. ..	.. ..	.. ..
.. .